

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANTS – SELECTION DE FIRMES)

République de Guinée

Projet d'Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement en Milieu Rural dans les Régions de la Moyenne Guinée et Haute Guinée (PAEPA MG/HG)

SECTEUR : **EAU ET ASSAINISSEMENT**

SERVICES DE CONSULTANTS

Mode de financement Vente à tempérament]

N° de Financement : GIN 1038

Le Gouvernement de la République de Guinée a reçu un financement de la Banque Islamique de Développement afin de couvrir le coût de *Projet d'Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement en Milieu Rural dans les Régions de la Moyenne Guinée et Haute Guinée*, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées pour financer des services de consultant.

Les services comprennent : (i) la réalisation des études techniques (APS, APD et analyse d'impact environnemental et social) pour les systèmes d'Adduction d'Eau Potable (AEP), les latrines et les bâtiments du laboratoire et des archives, (ii) l'élaboration des dossiers d'appel d'offres (DAO) pour les systèmes d'AEP, les latrines et les bâtiments du laboratoire et des archives, le contrôle et la surveillance des travaux de réalisation de forages, de mise en place des systèmes d'AEP, de réhabilitation des forages, de construction des bâtiments du laboratoire et des archives du SNAPE, des latrines publiques et familiales dans les régions de Labé et Mamou (Moyenne Guinée), Faranah, Kankan (Haute Guinée).

Les Termes de Référence (TdR) détaillés de la mission *sont disponibles à l'adresse ci-dessous*.

Le Service National d'Aménagement des Points d'Eau (SNAPE) invite les bureaux de Consultants (« Consultants ») éligibles à manifester leur intérêt en vue de fournir les services ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des renseignements spécifiques démontrant qu'ils sont pleinement qualifiés pour réaliser les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des conditions comparables, disponibilité de compétences adéquates parmi leur personnel, etc.).

Les critères d'établissement de la liste restreinte sont : (i) être un bureau ou un groupement de bureaux d'études légalement constitué ayant au moins 15 ans d'expérience générale dans le domaine d'hydraulique en Afrique subsaharienne, notamment dans le domaine des études d'infrastructures d'AEP en milieux rural et urbain, (ii) présenter au moins trois (03) références similaires¹ en tant que consultant principal dans la réalisation d'études et de contrôle des projets d'approvisionnement en eau potable au cours des dix (10) dernières années (2015-2024) dont une (01) référence en système d'AEP alimenté par une centrale solaire photovoltaïque et une (01) référence avec au moins 50 forages productifs, (iii) avoir une bonne capacité managériale de l'entreprise (produire l'organigramme du cabinet ainsi que la liste de l'équipe de direction, leurs postes et profil). Les Consultants intéressés sont invités à prendre connaissance des Clauses 1.23 et 1.24 des Directives sur l'acquisition des Services de Consultants dans le cadre des Projets financés par la Banque Islamique de Développement (les « Directives ») définissant les règles de la BIsD concernant les conflits d'intérêt.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes afin de renforcer leurs qualifications en indiquant clairement le type d'association, c'est-à-dire un groupement de consultants, ou une intention de sous-traitance. Dans le cas de groupement, tous les partenaires du groupement seront conjointement et solidairement responsables pour la totalité du contrat, en cas d'attribution.

¹ Les références similaires seront évaluées sur la base des copies des attestations de fin d'exécution délivrées par les maîtres d'ouvrages. Chaque attestation précise notamment la nature des prestations exécutées, leur montant et la date et le lieu d'exécution ainsi que le nom et la qualité du signataire et son appréciation.

La sélection se fera en conformité avec la méthode de *Sélection Basée sur la Qualification et le Coût (SBQC)* stipulée dans les Directives.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations additionnelles à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux de **08heures00 à 16 heure 30 minutes heure locale**.

Les manifestations d'intérêt sous forme écrite doivent être déposées en personne à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard **le 30 juin 2025 à 12 heures 00 heure locale**.

Projet d'Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement en Milieu Rural dans les Régions de la Moyenne Guinée et Haute Guinée (PAEPA/MG-HG)

À l'attention : Mamadou Saidou FOFANA Coordinateur du Projet

Tel: +224 620 53 76 27/620 76 56 46/628 38 13 71

Email: fofsaid10@gmail.com / Mamoudoutoure65@gmail.com

Quartier :Almamyia/Commune de Kaloum

Conakry République de Guinée



Aladji Fodé KABA